



A MM les Ministres de l'Economie, de la Santé et de l'Agriculture.

Paris, le 24 Mars 2020

COMMUNIQUE

Le Gouvernement a rappelé que la sécurisation du processus de fabrication et d'approvisionnement des produits et technologies de santé était un enjeu crucial et stratégique, au cœur de la crise sanitaire.

Nos industries sont définies dans la cinquième partie du Code de la Santé Publique comme entreprise fabriquant des produits de santé avec notamment les médicaments à usage humain et les médicaments vétérinaires. Le SIMV représente les industries du médicament et du diagnostic vétérinaire dans la mise en œuvre de la stratégie définie au sein du Conseil stratégique des industries et technologies de santé.

Nos produits de santé animale sont en effet un apport essentiel de la production alimentaire. Seuls les produits provenant d'animaux sains peuvent entrer dans la chaîne alimentaire. Si l'approvisionnement continu en médicaments vétérinaires était compromis, les agriculteurs et leurs vétérinaires ne pourraient pas protéger les animaux d'élevage contre des maladies facilement évitables. Cela signifierait que si les agriculteurs ne pourraient pas accéder aux produits de santé animale dont ils ont besoin, ils seraient confrontés non seulement à des problèmes de bien-être animal, mais aussi à des pertes de production et même à la mortalité animale. Cela aurait évidemment des répercussions sur la sécurité de notre approvisionnement alimentaire, et risquerait d'entraîner des pénuries de lait, de viande, de poisson et d'œufs dans nos supermarchés, à un moment où nos concitoyens doivent rester bien nourris et en bonne santé.

Les animaux de compagnie vont vivre dans un contexte de confinement qui justifie qu'ils soient en bonne santé et qu'ils ne transmettent pas des zoonoses.

Il est donc essentiel pour notre Pays d'assurer le fonctionnement de nos usines de production de vaccins, de médicaments et de diagnostics, les chaînes logistiques et les services essentiels assurés par les vétérinaires et les personnels de santé animale.

Pour assurer la continuité de notre activité industrielle en France, contribuer à l'économie du pays et à la sécurité animale, nous nous sommes organisés pour assurer la sécurité de nos personnels notamment sur les sites de production.

Nous continuons de les approvisionner en diagnostics et médicaments qui vont permettre de maintenir la continuité des soins aux animaux, les actions de prévention pour soutenir l'élevage et l'alimentation du pays, le contrôle des maladies contagieuses, et finalement, protéger le bien-être animal et la santé publique.

Les courriers du Gouvernement reconnaissent notre rôle stratégique et nous encouragent à poursuivre nos efforts. Nos industries de santé animale s'engagent à répondre présents pour relever ces défis et vous remercient de pouvoir compter sur votre soutien.

Jean-Louis HUNAUT
Président du SIMV